

AVIS RELATIF AU DOSSIER D'ACCREDITATION DU MASTER MENTION SCIENCES DE LA DURABILITE

Vu les statuts de l'université de Bordeaux ;

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-1, D. 613-1, D. 613-6 et D. 613-7 ;

Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;

La commission a rendu l'avis ci-après :

Article unique :

La demande d'accréditation pour le master mention sciences de la durabilité, parcours sciences sociales de la durabilité et ingénierie des transitions écologiques reçoit un avis favorable.

Adopté à la majorité des votes exprimés :
20 votes favorables
0 vote défavorable
3 abstentions

Le président du conseil académique,

Dean Lewis

A stylized blue ink signature, likely of Dean Lewis, consisting of a large loop followed by a horizontal line and a small flourish.